

La régie des collections et des expositions d'œuvres d'art visuel  
convoque des savoirs et des aptitudes techniques,  
logistiques et administratives.

Cette formation propose un approfondissement des compétences  
fondamentales mobilisées dans ce domaine  
pour perfectionner l'approche des risques financiers et techniques  
de la régie des expositions et améliorer la prévention  
et la sécurité des collections.

Bulletin d'inscription  
sur [www.cipac.net](http://www.cipac.net)  
Renseignements:  
[formation@cipac.net](mailto:formation@cipac.net)  
01 44 79 10 85

Siret 415 293 208 00054  
Organisme de formation  
no 11 75 39734 75  
Référéncé au Datadock  
TVA non applicable  
en vertu de l'article 261-4°-4°-a  
5° alinea du CGI

#### PUBLICS

Cette formation s'adresse aux régisseurs  
d'œuvres d'art et d'exposition, aux personnes  
chargées de la production ou de la conservation  
des œuvres, ainsi qu'à toute personne concernée  
par la régie.

#### DOMAINES DE COMPÉTENCES

##### PROFESSIONNELLES

- Conservation préventive
- Régie d'œuvres
- Régie d'expositions

#### PRÉ-REQUIS

Professionnels d'au moins 2 ans d'expérience  
dans les domaines de compétences précités  
ou ayant suivi le programme de formation  
du CIPAC : « Principes généraux de la régie  
en art contemporain »

FORMACODE® : 46338

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Transmission de documents pédagogiques  
(déroulé de formation, références, outils...).
- Exercices pratiques.
- Supports vidéo projetés.

#### ATTESTATION DE FORMATION

Il sera demandé au stagiaire de signer une feuille  
d'émargement par demi-journée.

Une attestation de formation lui sera remise  
à l'issue du programme s'il en a suivi l'intégralité  
avec assiduité.

#### MÉTHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis  
les connaissances ou les gestes professionnels  
précisés par les objectifs de la formation,  
il complètera une évaluation des acquis  
de la formation. Un questionnaire de satisfaction  
lui sera également soumis.

#### EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif  
maximal de 15 stagiaires.

#### CONTENU

##### 1/ La gestion des risques en mode projet : introduction

##### 2/ Le risque financier

- Anticiper le risque en estimant le coûts de transport et d'emballage.
- Concevoir un Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) de transport d'œuvres d'art.
- Savoir analyser et négocier les offres.
- Assurer le suivi budgétaire, maîtriser les plus-values.

##### 3/ Les risques techniques

- La scénographie et la prise en compte des risques par le scénographe.
- La présentation des œuvres : vitrines, vitrines climatiques, socles de présentation et de sécurisation, autres modes de présentation.

##### 4/ Gestion des réserves

- Le stockage.
- L'optimisation.
- Le conditionnement.
- Le risque sanitaire.

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Analyser les demandes et anticiper les besoins techniques et financiers des projets artistiques.
- Apprécier, négocier et coordonner les prestations déléguées.
- Piloter et encadrer les chantiers de régie des œuvres et des collections pour en assurer la sécurité.

#### FORMATRICE

Sandrine Beaujard-Vallet • Cheffe du service de la régie des œuvres et des expositions  
au Centre Pompidou

#### INFORMATIONS PRATIQUES

**Dates :** mercredi 22, jeudi 23 et vendredi 24 mai 2024

**Durée :** 3 jours, soit 21 heures de formation au total

**Frais de formation :** 990 euros coût net

**Horaires :** 10h-13h et 14h-18h

**Lieu :** Paris - République